



Décembre 2023

# SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Guide d'accompagnement des communes  
en faveur des économies d'énergie



En partenariat avec :



## ACTION 1 LONG TERME

### Établir une estimation globale des consommations d'énergie des bâtiments pour cibler les priorités d'action

Suivre et compiler ses consommations énergétiques (en lien avec le Décret tertiaire) afin de mettre en évidence les dérives et les bâtiments les plus énergivores sur lesquels il est prioritaire d'agir.

#### SOLUTIONS DISPONIBLES

– Les outils du secteur privé permettent un suivi des fluides



– Prioréno

[www.banquedesterritoires.fr/prioreno-un-nouveau-service-data-de-renovation-energetique](http://www.banquedesterritoires.fr/prioreno-un-nouveau-service-data-de-renovation-energetique)



– E-Sherpa

[www.e-sherpa.fr](http://www.e-sherpa.fr)

– Créer sa politique territoriale de sobriété avec le ROSE et/ou BATISTATO

[www.roseidf.org/outils-ressources/energif/](http://www.roseidf.org/outils-ressources/energif/)

[ssm-ecologie.shinyapps.io/batistato/](http://ssm-ecologie.shinyapps.io/batistato/)



– Utiliser les portails de vos distributeurs

#### AIDES FINANCIÈRES



– Le programme ACTEE qui finance les postes d'économies de flux, les outils de mesure et de suivi énergétique, les études énergétiques

[programme-cee-actee.fr/](http://programme-cee-actee.fr/)



– La Région qui finance des études et travaux

[www.iledefrance.fr/aides-et-appels-a-projets/renovation-energetique-des-batiments-publics](http://www.iledefrance.fr/aides-et-appels-a-projets/renovation-energetique-des-batiments-publics)

– Le plan d'aide du SIGEIF : [plan.aide@sigeif.fr](mailto:plan.aide@sigeif.fr)



– L'ADEME qui finance les SDIE (schéma directeur immobilier énergétique) et les postes de Conseiller en énergie partagé : Aide à la réalisation d'un Schéma Directeur Immobilier Énergétique (SDIE) | Entreprises | Agir pour la transition écologique | ADEME et Conseil en Énergie Partagé (CEP) et déposer une demande de subvention

#### POUR ALLER PLUS LOIN



– Le financement des travaux de rénovation énergétique via : le Fonds d'investissement métropolitain, le Fonds Energies de la Métropole, le mécanisme européen d'assistance technique ELENA et le Fonds Vert

[www.metropolegrandparis.fr/fr/fonds-dinvestissement-metropolitain-fim-0](http://www.metropolegrandparis.fr/fr/fonds-dinvestissement-metropolitain-fim-0)

[www.metropolegrandparis.fr/fr/fonds-energies](http://www.metropolegrandparis.fr/fr/fonds-energies)

[www.eib.org/fr/products/advisory-services/elena/index.htm](http://www.eib.org/fr/products/advisory-services/elena/index.htm)

[www.ecologie.gouv.fr/fonds-vert](http://www.ecologie.gouv.fr/fonds-vert)



– PERF-ACTEE qui est un outil pédagogique pour accélérer la rénovation énergétique

[www.perfactee.fr/#/](http://www.perfactee.fr/#/)



– France Chaleur Urbaine pour faciliter les raccordements aux réseaux de chaleur

[france-chaleur-urbaine.beta.gouv.fr/](http://france-chaleur-urbaine.beta.gouv.fr/)

– L'ADEME propose des guides et des cahiers des charges pour les contrats de performance énergétique et pour le commissionnement

## ACTION 2 COURT ET LONG TERME

### ↳ Mobiliser la collectivité

---

Mobiliser les agents et les élus sur les enjeux de l'énergie en définissant un plan de sobriété avec la création d'un réseau des référents « Sobriété ».

---

#### SOLUTIONS DISPONIBLES

- Définir des référents « Sobriété » pour chaque bâtiment
- Communiquer et animer une démarche de sobriété pour adopter des comportements plus vertueux (avec 1 réunion de lancement, 1 réunion de bilan et 2-3 ateliers par année).



- L'ADEME propose un kit de formation de l' élu
- Ecowatt
- Ecogaz

---

#### POUR ALLER PLUS LOIN



- L'IFPEB, le CEREMA et le programme ACTEE organise des Concours Cube (concours d'économies d'énergie sur une année)  
[cube-championnat.org/](http://cube-championnat.org/)

#### Frais d'inscription :

CUBE.écoles : 950€ HT par école

CUBE.S :

2000 € HT par collège

3000 € HT par lycée

CUBE.Ville :

6 000 € HT pour les villes de moins de 30 000 habitants

12 000 € HT pour les villes de plus de 30 000 habitants

---

## ACTION 3 COURT ET LONG TERME

### Adopter les bonnes pratiques en matière de chauffage, de refroidissement des locaux et d'eau chaude sanitaire (ECS)

- Installer des dispositifs permettant de réguler les températures dans les bâtiments (en lien avec le Décret BACS) et assurer le suivi de ces équipements.
- Adopter les bonnes pratiques en matière de chauffage, de refroidissement et d'ECS.

#### SOLUTIONS DISPONIBLES

- Acquérir des équipements permettant la régulation des températures (coût moyen d'une GTB: 25 €/m<sup>2</sup>)
- Adopter les bonnes pratiques en hiver et en été :
  - Interdire l'utilisation des chauffages d'appoints
  - Régler la température de chauffe à 19°C maximum sauf exceptions: 21°C, pour la climatisation la température ne doit pas être inférieure à 26°C
  - Régler en mode « hors-gel » les bâtiments inoccupés, réduire la période de chauffe et de climatisation, etc.
- Adopter les bonnes pratiques en termes d'eau chaudes sanitaires :
  - Diminuer le nombre et les volumes de stockage d'ECS
  - Modifier la température de service et éteindre les ballons d'ECS lors des fermetures prolongées des équipements, etc.

#### AIDES FINANCIÈRES



- La Région avec le dispositif Rénovation énergétique des bâtiments publics



- La valorisation des CEE et Bonification «GTB» | Ministères Écologie Énergie Territoires



- Le programme Eff'ACTEE qui vise à financer la connaissance du gisement d'effacement électrique permettant de réduire les appels de puissance



- Le programme ACTEE

#### POUR ALLER PLUS LOIN



- IFPEB/CEREMA/ACTEE : Concours Cube



- Le décret BACS pour « Building Automation & Control Systems rend obligatoire l'installation de système de pilotage (GTB/GTC) au sein des bâtiments tertiaires et ce, avant le 1<sup>er</sup> janvier 2025 pour les installations de plus de 290 kW et avant le 1<sup>er</sup> janvier 2027 pour les installations de plus de 70kW. Guide d'application du décret BACS – Septembre 2022

## **ACTION 4** **COURT ET LONG TERME**

### **Adopter les bonnes pratiques en matière d'éclairage public**

Mettre en place les actions les plus performantes en termes d'éclairage public.

#### **SOLUTIONS DISPONIBLES**

- Éteindre l'éclairage des monuments
- Mise en place d'une extinction nocturne de l'éclairage public
- Relamping
- Étude d'éclairage permettant de questionner les usages
- Réduire la puissance des équipements
- Diminuer le nombre de sources lumineuses
- L'extinction de nuit proposée par ENEDIS

#### **AIDES FINANCIÈRES**



- Le programme Lum'ACTE



- La Région propose le dispositif « Modernisation de l'éclairage public et réduction de la pollution lumineuse » | Région Île-de-France



- Valorisation des CEE : Vous pouvez également vous tourner vers le dispositif de valorisation des CEE du SIPPEREC, du SIGEIF et du SMOYS

#### **POUR ALLER PLUS LOIN**



- Le Fonds Vert

## ↘ Liste des contacts

---



Référent Énergie Climat / Livrable sobriété  
**Eva FRANGIAMONE**  
Cheffe de pôle Énergie / Climat  
eva.frangiamone@metropolegrandparis.fr



Référent programme ACTEE / outil de suivi :  
**Justine AGAB**  
Économe de flux ACTEE  
justine.agab@metropolegrandparis.fr



**Jérémie ALMOSNI**  
Directeur régional ADEME IDF  
jeremie.almosni@ademe.fr



**FREDERIC COURAULT**  
Directeur Délégué Grands Projets IDF  
frederic.courault@enedis.fr



**Contact ACTEE** : [actee@fnccr.asso.fr](mailto:actee@fnccr.asso.fr)  
**Contact Eff'ACTE** : [a.soussana@fnccr.asso.fr](mailto:a.soussana@fnccr.asso.fr)  
**Contact SCHEM'ACTEE** : [m.badri@fnccr.asso.fr](mailto:m.badri@fnccr.asso.fr)  
**Contact CUBE** : [m.quarteron@fnccr.asso.fr](mailto:m.quarteron@fnccr.asso.fr)  
**Contact LUM'ACTE** : [c.krebs@fnccr.asso.fr](mailto:c.krebs@fnccr.asso.fr)  
**Contact sobriété énergétique** : [s.geraut@fnccr.asso.fr](mailto:s.geraut@fnccr.asso.fr)



**Florence MOUREY**  
Directrice adjointe clients territoires Île-de-France  
florence.mourey@grdf.fr



**Frédéric MOULIN**  
Délégué territorial Val de Seine  
frederic.moulin@grtgaz.com



**Thierry MALLET**  
Responsable de la sobriété énergétique de la Ville –  
Direction de la Transition Écologique et du Climat  
(DTEC) - Pôle Énergies  
[thierry.mallet9@paris.fr](mailto:thierry.mallet9@paris.fr)



**Nathalie BOUSQUET**

Cheffe du département bâtiment

nathalie.bousquet@developpement-durable.gouv.fr

**Thibaut BADOUAL**

Chef du département climat air énergie

thibaut.badoual@developpement-durable.gouv.fr



**Contact éclairage public**

aap-eclairage-public@iledefrance.fr

**Contact rénovation énergétique des bâtiments publics**

aap-batiments-durables@iledefrance.fr



**Vivien MOLINENGO**

Chargé d'affaires publiques Île-de-France

vivien.molienngo@rte-france.com



**Julien GALLIENNE**

Directeur Transition Énergétique & Innovation

julien.gallienne@sigeif.fr

contact@sigeif.fr



**Céline DEBOUCHE**

Responsable Maîtrise De l'Énergie

cdebouche@sipparec.fr

**Vanina RÉMY**

Ingénieur MDE

vremy@sipparec.fr



**Benoît LEGER**

Directeur territorial Banque des Territoires  
Essonne / Région

benoit.leger@caissedesdepots.fr

---

**Métropole du Grand Paris**

15-19 avenue Pierre-Mendès-France

75013 Paris – Tél. 01 82 28 78 00

[www.metropolegrandparis.fr](http://www.metropolegrandparis.fr)

